



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Vous proposez de modifier par circulaire les règles du mouvement intradépartemental.

Après avoir pris connaissance du document, le SE-Unsa65, le SGEN-CFDT65 et le SNUipp.FSU65 s'opposent au nouvel ordre d'examen des discriminants qui déterminera comment seraient départagés les collègues en cas d'égalité de barème.

Le SE-Unsa65, le SGEN-CFDT65 et le SNUipp.FSU65 vous demandent donc de renoncer à ce projet de modification.

Nous vous demandons de croire Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre attachement au Service Public de l'Education Nationale

jean rodriguez gilles verdier et joëlle noguère  
secrétaires départementaux